



FEDERATION des CIQ
Du 14^{ème} arrondissement
24 BD de la STATION Bat. A1 13014
Marseille
Tél : 06 79 63 75 07



CAN Environnement

Les Cèdres de Prévalaye Entrée A
30, Trav.des 4 ch. de Montolivet
13012 Marseille
can.env13@gmail.com
[06 87 77 35 63](tel:0687773563)

A

Monsieur Christophe MIRMAND

Préfet de Région,
Préfet des Bouches-du-Rhône
Hôtel de la Préfecture
Place Félix Baret
13282 MARSEILLE CEDEX 06

Marseille le 15/09/2022

Monsieur le Préfet

Lors du CSEE L2 qui s'est tenu en Préfecture le 08/07/2022, vous avez indiqué comprendre la problématique du quartier Canet Gare Arnavaux qui a vu la qualité de son environnement sonore se dégrader à la suite de la mise en place du mur de protection de la voie ferrée empêchant toute chute de véhicule sur les voies.

Vous avez proposé la mise en place d'un capteur sonore à ce niveau, proposition reprise dans votre Communiqué de Presse du 13/08/22 : « - **le Préfet a donné son accord pour étudier la mise en place d'un capteur sonore au niveau du mur séparant la rocade L2 de la voie ferrée empruntée par le TGV Sud-Est (secteur ...)** »

[Nous souhaitons savoir quelle disposition vous avez pu prendre sur ce point précis.](#)

Par ailleurs, vous nous avez demandé de vous envoyer les différentes remarques que nous pouvons porter à votre attention au sujet du bilan LOTI intermédiaire et de la présentation faite par la SRL2. Ceci, dans le cadre d'une prochaine réunion qui permettrait de reprendre l'ensemble de ces points et d'apporter des explications à nos interrogations.

[Nous souhaitons savoir si vous avez reçu ces 5 fiches de remarques et si vous avez programmé une réunion.](#)

Enfin, en CSEE et dans votre communiqué de presse, vous indiquez : « - **à la suite de la décision du ministre des Transports de juin 2022 sur la délimitation du domaine public autoroutier, un groupe de travail État/collectivités va entamer la réflexion sur la répartition des parcelles relevant du domaine public autoroutier concédé non utilisées afin de prioriser rapidement leur affectation** »

Nous souhaitons savoir si ce groupe de travail a pu se réunir et nous vous rappelons que vous nous avez indiqué qu'une fois la répartition des parcelles délaissées, les associations seraient associées à toute réunion qui déciderait de leur affectation.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos plus respectueuses salutations.

Alain Arcucci



Président de la Fédération des CIQ
du 14°

Richard HARDOUIN



Président CAN Env
(Président FNE 13)

Bernard DONADIO



Secrétaire CAN Env ;
(Président AirCarto-Asso)